La Francophonie et les dispositifs de promotion des langues européennes

Résolution

La XXème Assemblée régionale Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie du 23 au 25 octobre à Skopje,

Convaincue que le continent européen doit constituer une priorité pour l'action en faveur de la promotion de la langue française et de la culture francophone,

Considérant que cette action, à laquelle participe activement l'Organisation internationale de la Francophonie, est menée principalement par le réseau français d'établissements culturels et d'enseignement, et que les Délégations Wallonie-Bruxelles et le Luxembourg y contribuent également,

Considérant que le mode de fonctionnement et l'activité des dispositifs de promotion des autres langues en Europe peut, à cet égard, constituer une source d'enseignements,

Salue les efforts déployés par le réseau culturel extérieur français en Europe, qui visent à fournir une offre linguistique d'excellence et une programmation culturelle diversifiée et de qualité,

Recommande aux autorités françaises en charge de ce réseau de veiller à lui fournir les moyens, tant humains que financiers, de poursuivre et d'amplifier ces efforts,

Suggère à ces autorités d'œuvrer, éventuellement par le biais d'un audit, à une meilleure cohérence du réseau, et à une allocation mieux adaptée de ses ressources aux différents établissements qui le composent,

Exprime le souhait que les dispositifs de promotion du français mènent une stratégie résolue de rapprochement avec les dispositifs de promotion des autres langues européennes, en particulier en favorisant de nouvelles méthodes d'apprentissage des langues, comme l'intercompréhension entre langues apparentées, dans le but d'améliorer la visibilité de l'Union européenne dans le domaine culturel et linguistique, tout en donnant corps au dialogue interculturel prôné par l'APF,

Se félicite de l'efficacité du Plan pluriannuel d'action pour le français dans l'Union européenne mené par l'Organisation internationale de la Francophonie, qui constitue une initiative marquant l'engagement de l'OIF sur le continent européen, et associant plusieurs acteurs francophones dans un objectif commun,

Engage les différents partenaires de ce plan à poursuivre et à renforcer leurs efforts en direction des cadres de l'Union européenne en activité ou en formation qui constituent une cible stratégique pour l'avenir de la langue française en Europe,

Encourage d'une manière générale l'émergence de synergies entre la Francophonie multilatérale et l'ensemble des acteurs francophones bilatéraux, ainsi qu'avec les autres espaces culturels européens,

Appelle les sections de la Région Europe à se mobiliser en faveur de la promotion du français et à étudier la manière dont chacune pourrait, à hauteur de ses moyens, contribuer à faire connaître, à soutenir et à développer les actions engagées.